

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27323**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Accompagnateur en télési nautique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation de la branche du sport (CPNEF sport) - Fédération française de ski nautique et de wakeboard	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3328 - Sport

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'accompagnateur en télési nautique est la personne qui exerce au sein d'une structure proposant des activités de ski nautique et disciplines associées sur un télési nautique 2 ou 4 pylônes mais également qui répond aux obligations liées à l'article L212-1 du Code du sport- Préparation du site de pratique et maintenance du télési nautique en répondant aux besoins techniques, récréatifs et sécuritaires des pratiquants

Il est amené à réaliser les activités suivantes :

- Pilotage du télési nautique
 - Accompagnement des pratiquants de l'activité en télési nautique dans la perspective d'amener les publics à l'autonomie de pratique
 - Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure
 - Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident
- Les capacités attestées :
- Préparer l'accès au télési nautique en sécurisant le site (plan d'eau intérieur, cours d'eau, mer)
 - Contrôler l'état du télési nautique et effectuer l'entretien de base du matériel (réglage, remplacement des pièces défectueuses ...)
 - Mettre en service le télési nautique avant l'arrivée des pratiquants
 - Piloter le télési nautique en toute sécurité
 - Arrêt du télési nautique
 - Se Présenter, expliquer le rôle de chacun, les limites de son intervention et échanger avec les pratiquants afin de préparer la pratique en télési nautique
 - Assurer le lancement de l'activité en transmettant les informations utiles à son bon déroulement (sécurité, réglementation, technique, vie collective...)
 - Accompagner les pratiquants dans la réalisation de leur activité, en respectant les principes de sécurité et en adaptant les situations pédagogiques proposées dans la limite de son intervention
 - Démontrer les différentes techniques d'initiation sur les principaux supports de glisse en télési nautique
 - Rendre compte de son activité
 - Participer à la vie de la structure
 - Appréhender l'organisation du sport et la réglementation de l'encadrement sportif en France
 - Auto- évaluer ses interventions
 - Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
 - Protéger les blessés et le groupe, alerter et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes
 - Utiliser le bateau de sécurité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'accompagnateur en télési nautique exercer son activité au sein de structures possédant un télési nautique. Elles peuvent être :

- Des structures du secteur associatif
- Des structures du secteur marchand
- Des collectivités territoriales

accompagnateur en télési nautique

pilote de télési nautique

opérateur en télési nautique

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

Réglementation d'activités :

- Article L.212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L.212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport
- Convention collective nationale du sport (avenant n°1)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Bloc de compétences 1 « préparation et maintenance » :

Observation au poste de travail lors du stage en entreprise par le tuteur

Deux mises en situation pédagogique par 2 évaluateurs lors :

- d'une séance proposant plusieurs situations pédagogiques de 60 min sur un téléski nautique Complet (4 pylônes)
- d'une séance proposant plusieurs situations pédagogiques de 20 min sur un téléski nautique 2 pylônes.

Entretien de 30 min avec 2 évaluateurs suite à la réalisation des 2 séances de mise en situation pédagogique

Bloc de compétences 2 « pilotage » :

Observation au poste de travail lors du stage en entreprise par le tuteur

Deux mises en situation pédagogique par 2 évaluateurs lors :

- d'une séance proposant plusieurs situations pédagogiques de 60 min sur un téléski nautique Complet (4 pylônes)
- d'une séance proposant plusieurs situations pédagogiques de 20 min sur un téléski nautique 2 pylônes.

Entretien de 30 min avec 2 évaluateurs suite à la réalisation des 2 séances de mise en situation pédagogique

Bloc de compétences 3 « accompagnement » :

Observation au poste de travail lors du stage en entreprise par le tuteur

Deux mises en situation pédagogique par 2 évaluateurs lors :

- d'une séance proposant plusieurs situations pédagogiques de 60 min sur un téléski nautique Complet (4 pylônes)
- d'une séance proposant plusieurs situations pédagogiques de 20 min sur un téléski nautique 2 pylônes.

Entretien de 30 min avec 2 évaluateurs suite à la réalisation des 2 séances de mise en situation pédagogique

Bloc de compétences 4 « intégration » :

Observation au poste de travail lors du stage en entreprise par le tuteur

Entretien de 30 min à la fin des mises en situation pédagogique de la certification finale par les 2 évaluateurs.

Tuteur et évaluateur utilisent une grille d'évaluation contenant les critères d'évaluation.

Bloc de compétences 5 « protection des personnes » :

Observation au poste de travail lors du stage en entreprise par le tuteur

Deux mises en situation pédagogique par 2 évaluateurs lors :

- d'une séance proposant plusieurs situations pédagogiques de 60 min sur un téléski nautique Complet (4 pylônes)
- d'une séance proposant plusieurs situations pédagogiques de 20 min sur un téléski nautique 2 pylônes.

Entretien de 30 min avec 2 évaluateurs suite à la réalisation des 2 séances de mise en situation pédagogique

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27323 - Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident	<p>Capacités attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale - Protéger les blessés et le groupe, alerter et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 mises en situation - Observation au poste de travail - Entretien
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27323 - Préparation du site de pratique et maintenance du téléski nautique en répondant aux besoins techniques, récréatifs et sécuritaires des pratiquants (enfants ou adultes)	<p>Capacités attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer l'accès au téléski nautique en sécurisant le site (plan d'eau intérieur, cours d'eau, mer) - Contrôler l'état du téléski nautique et effectuer l'entretien de base du matériel (réglage, remplacement des pièces défectueuses ...) <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation au poste de travail - 2 mises en situation pédagogique - Entretien
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27323 - Intégration dans le fonctionnement de la structure	<p>Capacités attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte de son activité - Participer à la vie de la structure - Appréhender l'organisation du sport et la réglementation de l'encadrement sportif en France - Auto-évaluer ses interventions <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation au poste de travail - Entretien

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27323 - Pilotage du télési nautique	<p>Capacités attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en service le télési nautique - piloter le télési nautique - Arrêter le télé ski nautique <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 mises en situation - Observation au poste de travail - Entretien
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 27323 - Accompagnement des pratiquants de l'activité en télési nautique dans la perspective d'amener mes publics à l'autonomie de pratique	<p>Capacités attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se Présenter, expliquer le rôle de chacun, les limites de son intervention et échanger avec les pratiquants afin de préparer la pratique en télési nautique - Assurer le lancement de l'activité en transmettant les informations utiles à son bon déroulement (sécurité, réglementation, technique, vie collective...) - Accompagner les pratiquants dans la réalisation de leur activité, en respectant les principes de sécurité et en adaptant les situations pédagogiques proposées dans la limite de son intervention - Démontrer les différentes techniques d'initiation sur les principaux supports de glisse en télési nautique <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 mises en situation - Observation au poste de travail - Entretien

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> - un représentant de la CPNEF collègue salariés ou son suppléant, - un représentant de la CPNEF collègue employeurs ou son suppléant, - le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant, - un représentant de la FFSNW ou son suppléant.
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> - un représentant de la CPNEF collègue salariés ou son suppléant, - un représentant de la CPNEF collègue employeurs ou son suppléant, - le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant, - un représentant de la FFSNW ou son suppléant.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	La composition du jury respecte l'article R.335-8 du code de l'éducation qui prévoit une composition à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions (pour moitié employeurs et pour moitié salariés), avec un souci d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Accompagnateur en télésiège nautique " avec effet au 04 octobre 2016, jusqu'au 04 octobre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Données statistiques CQP Sport - étude de la CPNEF Sport

<http://www.cpnef-sport.com/1.aspx>

Autres sources d'information :

Fédération Française de Ski nautique et Wakeboard

<http://www.ffsnw.fr>

CPNEF Sport

<http://www.cpnef-sport.com/1.aspx>

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation de la branche du sport (CPNEF sport) - Fédération française de ski nautique et de wakeboard : Île-de-France - Paris (75) []

FFSNW

9-11 rue du Borrego – 75020 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :